

**Ecole Maternelle Publique Le Petit Prince**  
Route d'Ancy  
69210 Savigny  
Tel : 04 74 01 48 73  
Mél : [ce.0693296h@ac-lyon.fr](mailto:ce.0693296h@ac-lyon.fr)  
<http://ecole.savigny69.free.fr>

**Ecole Élémentaire Publique Les Sources**  
Route d'Ancy  
69210 Savigny  
tel : 04 74 01 13 51  
Mél : [ce.0691446x@ac-lyon.fr](mailto:ce.0691446x@ac-lyon.fr)  
<http://www2.ac-lyon.fr/etab/ecoles/rhone/des-sources/>

### *Compte-rendu du conseil des écoles du 13 mars 2012*

Séance ouverte à 18 h 30.

Présents : -Pour la municipalité : Mmes Cutzach et Laurent (Conseillères municipales).  
-Pour les parents : Mmes Dumas, Fégé et Bizon ; M. Masini (titulaires) ;  
Mmes Chêne, Müller et Payet (suppléantes).  
-Pour les enseignants : Mmes Gimenez (directrice), Guyot, Morfin, D'Ersu et Charvolin ;  
Ms Fargier, Amblard et Lagrange (directeur).  
-Pour les Atsems : Mme Roux, Mme Martins  
Dden : M. Vial.  
Excusés : Mme Leroux (Inspectrice) ; M. Martinon (Maire) ; M. Bellyneck  
(enseignant)

#### **Ordre du jour :**

- 1- Projet d'école.**
- 2- Rentrée 2012 : préparation.**
- 3- Portes ouvertes 2011-2012 : bilan.**
- 4- Projets : sorties scolaires**
- 5- Questions des parents**

*Pour information*

*Pour information*

*Pour consultation et avis*

*Pour consultation et accord*

#### **Préambule :**

- Mme Guyot et Mme Morfin assurent la prise de notes au cours de la réunion.
- Les personnes présentes **approuvent à l'unanimité les comptes-rendus du précédent conseil d'école.**

#### **1- Projet d'école :**

Un nouveau projet d'école doit être élaboré pour les années à venir. Les écoles publiques de Savigny ont fait le choix cette année de travailler sur un thème commun : la citoyenneté et le développement durable.

Ce projet, en cours d'élaboration, a déjà été discuté lors d'une première réunion commune en janvier ; il sera poursuivi le 14 mars pour être finalisé dans la première quinzaine de juillet. Ce projet a pour but de rassembler tous les acteurs des écoles publiques (enfants, enseignants, parents, mairie, associations, etc.) autour de thèmes et d'enjeux majeurs pour les futurs citoyens du village et de notre pays. Pour autant, les axes prioritaires qui y seront traités, essentiellement pédagogiques, seront différents d'une école à l'autre et se déclineront en fonction des compétences à acquérir dans chaque cycle, en fonction du socle commun par exemple. Les évaluations nationales ce1 et cm2 seront prises en compte dans l'élaboration de ce projet. Les équipes enseignantes se sont déterminées pour une durée de travail de 5 ans. Ce projet doit être normalement validé en conseil d'école ce qui à l'heure actuelle ne sera pas possible : il sera donc présenté au troisième conseil d'école de cette année après envoi à l'Inspection de l'EN.

Mme Payet intervient pour dire que le thème lui semble important, notamment la citoyenneté, au vu des quelques soucis qui peuvent apparaître entre enfants. M. Lagrange précise que même si les incivilités se sont un peu développées ces dernières années ce qui justifie un questionnement et la mise en place de ce projet, les écoles de Savigny ne scolarisent pas un public dit « difficile ».

Mme Laurent annonce au conseil la mise en place d'une redevance spéciale pour les collectivités sur le rejet des déchets dans les bacs noirs : les écoles, au titre de bâtiments publics, seront concernées. Elle précise qu'il **existe des animations organisées par la CCPA sur le tri et les déchets et que la commission environnement de la municipalité** sont en contact avec Hespul pour la maîtrise et la gestion des dépenses d'énergie.

## **2- Rentrée 2012 : préparation.**

Mme Gimenez prend la parole pour l'école du Petit Prince. A la rentrée 2011, l'effectif en maternelle était de 60 élèves. 19 élèves quitteront l'école pour l'élémentaire (17 prévus sur l'école des Sources). Il y a donc actuellement 47 enfants inscrits et prévus pour la rentrée 2012 : 20 GS, 12 MS et 15 PS. Il faut ajouter pour l'instant 3 TPS qui malheureusement ne comptent pas dans les effectifs officiels. L'écart est de 7 élèves par rapport aux prévisions de novembre 2011.

Pour autant, les années précédentes ont montré des mouvements importants au mois de juin et il est fréquent d'avoir une dizaine d'inscriptions sur tous les niveaux en fin d'année. De plus Mme Gimenez compte sur les maisons locatives en cours de livraison pour amener de nouvelles inscriptions. Au final, il devrait y avoir à la rentrée 2012 deux classes d'environ 25 élèves en maternelle.

M. Lagrange annonce au conseil que la fermeture de la 5<sup>ème</sup> classe pour l'école des Sources a été actée par la CTPD du 12/03/12 : la rentrée 2012 se fera donc à 4 classes ! En effet, en septembre 2011, les effectifs s'élevaient à 106 (2 au-dessus du seuil de fermeture) et sont tombés à ce jour à 102 (1 déménagement et 3 départs d'enfants du voyage).

Cette année 34 enfants entrent au collège pour 18 inscriptions prévues en CP ce qui porte l'effectif prévisionnel à 86 pour la rentrée 2012 sans compter de nouvelles inscriptions. M. Lagrange précise que chaque année le nombre de nouveaux arrivants est d'environ 10 enfants mais que cela reste insuffisant pour espérer garder cette cinquième classe.

M. Martinon, Maire de Savigny, a fait un courrier à l'IA pour lui demander de tenir compte des futures constructions sur le village à priori sans résultat. Mme Laurent précise que la révision du PLU définit le type d'habitat pour chaque commune et détermine le nombre et le type de logements sur chaque commune, ce qui laisse peu de marge à la municipalité.

Cette fermeture entraîne le départ d'un enseignant, normalement M. Fargier. La répartition des élèves n'a pas encore été établie mais au vu des effectifs, il est fort probable qu'il y ait un CP et un CE1 purs et que les élèves de cycle 3 soient répartis sur 2 classes. Les répartitions définitives seront décidées en juin.

## **3- Portes ouvertes 2011-2012.**

Les portes ouvertes se sont bien déroulées : il y avait beaucoup de monde en maternelle, un peu moins en élémentaire. Quelques inscriptions ont été prises en maternelle : 5 en PS et 2 en TPS, dont 3 nouveaux seulement ; aucune en élémentaire qui n'a pas eu la visite de nouveaux parents. Pour l'élémentaire ce moment est convivial mais n'apporte pas de nouvelles familles : M. Lagrange s'interroge sur l'utilité de ces portes ouvertes si elles doivent se limiter à un moment convivial qui pourrait d'autre part être organisé sans occasion particulière.

Il semble que la date (mi-janvier) et le moment dans la journée (soir de semaine) ne soient pas judicieux : des portes ouvertes plus tard dans l'année (mars) et un samedi matin attireraient sûrement plus de monde. De plus les nouvelles familles envisagent un déménagement plus tard dans l'année et commencent à se renseigner sur les écoles en général au printemps : décaler ces portes ouvertes permettraient donc de répondre à une demande et éviterait aux directeurs de refaire à chaque fois les visites d'école.

La question de la valorisation de nos écoles publiques reste un problème crucial sur Savigny. Les enseignants constatent que malgré tous les efforts fournis, cette valorisation ne porte pas ses fruits. Ils demandent aux représentants de la mairie s'il n'est pas possible que celle-ci envoie aux nouvelles familles emménageant à Savigny une information sur les écoles publiques du village comme cela se fait dans d'autres communes alentour ?

## **4- Projets : sorties scolaires, kermesse, classe transplantée, etc.**

Ecole du Petit Prince :

- Pas de carnaval cette année. L'école organisera le vendredi 6 avril en matinée une petite fête du printemps avec les enfants : des décorations seront faites par les enfants sur ce thème ainsi que des plantations.
- Sortie scolaire au cinéma de Sain-Bel vendredi 30 mars en matinée pour voir un film d'animation : « La flûte et le grelot » (42 mn). Etant donné la durée du film, les TPS n'assisteront pas à cette séance.
- Photographie de classe : vendredi 25 mai au matin.
- Vendredi 8 juin, exposition à l'école de 16 h 45 à 19 h 30.
- Sortie de fin d'année au parc des oiseaux de Villars Les Dombes le lundi 25 juin toute la journée. Les TPS ne participeront pas à cette sortie.

Ecole des Sources :

- Intervention de la gendarmerie (piste routière) pour les élèves de CM2 le vendredi 16 mars.

- Photographie de classe : vendredi 25 mai au matin.
- Sortie cinéma de Sain-Bel les 10 mai et 1<sup>er</sup> juin pour les classes de M. Amblard et Bellynck.
- Classe transplantée sur le thème des châteaux de la Loire du 4 au 8 juin pour les élèves de CE1, CE2 et CM1 de l'école.
- Animation Kapla le jeudi 7 juin pour les CP et les CM2.
- Concert du « Chœur des sources » le jeudi 21 juin après-midi et le vendredi 22 juin le soir à 20 h 30.

### **5- Questions des parents.**

- Il subsiste toujours des problèmes de sécurité sur le parking de l'école élémentaire. Les parents demandent s'il est possible d'installer des ralentisseurs. Mme Laurent indique qu'un comptage a été fait cet hiver sur cette partie de route et que les résultats sont attendus. Les parents précisent que la dépose-minute n'est toujours pas respectée. La municipalité et les enseignants répondent que cela relève toujours du civisme.
- Les parents demandent s'il est possible d'améliorer l'éclairage à la sortie de l'école en particulier dans la descente vers le parking où l'éclairage du parking ne sert pas. La municipalité va étudier la question.
- Une nouvelle fois les parents demandent que la signalisation sur les poteaux de la cour élémentaire soit refaite. M. Lagrange propose que cette question soit traitée en dehors du conseil directement avec la mairie et les enseignants de l'élémentaire.
- Les parents d'élèves signalent que les effectifs qui fréquentent la garderie sont trop importants : les enfants les plus grands sont accueillis dans la bibliothèque. M. Lagrange soumet aux différentes parties l'idée d'organiser au sein de l'école une garderie payante pour les enfants d'âge scolaire encadrée par un enseignant : cela soulagerait la garderie. Le conseil propose d'organiser une commission qui réfléchirait sur le périscolaire : cantine et garderie.

La séance est levée à 20h20.

Le secrétaire de séance :

Le président :

